

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. Serge FAYET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation : 11/12/2020

**Présents** : BARTON Sarah, GARNIER Anne-Marie, MALSCH Barbara, PÉRI Sandrine ; BLIN Stéphane, BONNOT Marc, DUZELIER Didier, FAYET Serge, SALAS Jean-François.

**Absents** : GORIN Caroline, PUPIN Jean-Michel.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-François SALAS.

Le compte-rendu du précédent conseil en date du 23/11/2020 est approuvé à l'unanimité.

## 1- DÉLIBÉRATIONS

### Distraction du régime forestier d'un terrain forestier relevant du Régime Forestier

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de compenser par la vente d'un terrain communal, l'achat à l'Indivision Guionin de 3 000 m<sup>2</sup> environ qui permettront :

- la réalisation d'une place de parking PMR devant la salle communale de La Grange ;
- la réalisation de l'assainissement individuel du couple qui souhaite s'installer à Trappe ;
- la création d'un parking à l'arrière de l'Auberge de la Louvière, dernier commerce à Saint-Victor-Montvianeix.

L'Indivision Guionin étant riveraine de la parcelle communale cadastrée AL 145 et afin de ne pas morceler sa propriété, la commune a proposé de lui céder 3 000 m<sup>2</sup> environ de cette parcelle. Cette parcelle relevant actuellement du Régime Forestier, il est nécessaire de distraire la partie de parcelle entrant dans l'échange. La surface exacte sera précisée après le bornage par un géomètre du terrain communal, objet de l'échange.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à huit (8) voix pour et une (1) abstention** (M. Blin) :

**DEMANDE** la distraction du régime forestier pour les terrains désignés dans le tableau ci-dessous :

Propriétaire	Territoire communal de situation	Section	N° de la parcelle	Lieu-dit	Surface cadastrale de la parcelle (ha)	Surface à distraire du RF (ha)	Motif de la distraction
Commune de St-Victor-Montvianeix	St Victor Montvianeix	AL	145	La Chaumette	8,3526	0,30 env.	Echange d'une partie d'un terrain communal avec un propriétaire privé pour l'intérêt collectif
Totaux :					8,3526	<b>0,30 env. *</b>	

En compensation vis-à-vis du Régime Forestier, le Conseil Municipal a engagé sur son territoire communal un bilan foncier pour définir l'ensemble des terrains communaux susceptibles de relever du Régime Forestier. En accord avec l'analyse technique de l'ONF, il a demandé par délibération du 20/02/2020 la soumission au Régime Forestier de 31 ha 40 a 99 ca.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction de ce dossier.

### Rénovation thermique du Club rural - Approbation des travaux et demande de subvention au titre de la DETR 2021

Monsieur le Maire présente le projet de « Rénovation thermique du Club rural », dont le coût total prévisionnel s'élève à 30 523 € HT, soit 36 275 € TTC.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter pour ces travaux, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021 « Bâtiments communaux ».

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de « Rénovation thermique du Club rural » dont le coût prévisionnel s'élève à 30 523 € HT.

- **AUTORISE** le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code de la commande publique.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce projet (conventions, autorisations d'urbanisme...).

- **ADOpte** le plan de financement suivant :

<b>Conseil Départemental -FIC</b>	7 631 €
<b>État - DETR</b>	9 157 €
<b>État - DSIL</b>	7 631 €
<b>Commune - Autofinancement</b>	6 104 €

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la DETR 2021.

#### **Rénovation thermique du Club rural - Approbation des travaux et demande de subvention au titre de la DSIL 2021**

Monsieur le Maire présente le projet de « Rénovation thermique du Club rural », dont le coût total prévisionnel s'élève à 30 523 € HT, soit 36 275 € TTC.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter pour ces travaux, une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2021 « Rénovation thermique ».

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de « Rénovation thermique du Club rural » dont le coût prévisionnel s'élève à 30 523 € HT.

- **AUTORISE** le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code de la commande publique.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce projet (conventions, autorisations d'urbanisme...).

- **ADOpte** le plan de financement suivant :

<b>Conseil Départemental -FIC</b>	7 631 €
<b>État - DETR</b>	9 157 €
<b>État - DSIL</b>	7 631 €
<b>Commune - Autofinancement</b>	6 104 €

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la DSIL 2021.

#### **Rénovation thermique du Club rural - Approbation des travaux et demande de subvention au titre du FIC 2021**

Monsieur le Maire présente le projet de « Rénovation thermique du Club rural », dont le coût total prévisionnel s'élève à 30 523 € HT, soit 36 275 € TTC.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter pour ces travaux, une subvention au titre du Fonds d'Intervention Communal (FIC) 2021.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de « Rénovation thermique du Club rural » dont le coût prévisionnel s'élève à 30 523 € HT.

- **AUTORISE** le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code de la commande publique.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce projet (conventions, autorisations d'urbanisme...).

- **ADOpte** le plan de financement suivant :

<b>Conseil Départemental -FIC</b>	7 631 €
<b>État - DETR</b>	9 157 €
<b>État - DSIL</b>	7 631 €
<b>Commune - Autofinancement</b>	6 104 €

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FIC 2021.

## Budget Général - Décision modificative n° 2

M. le Maire expose à l'Assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à certains ajustements budgétaires. Il propose au Conseil municipal d'adopter la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT				
LIBELLE	Dépenses		Recettes	
	Art.	Montant	Art.	Montant
Attributions de compensation	739211	+210.00 €		
Énergie-Électricité	60612	-210.00 €		
Fournitures petit équipement	6068	+2 067.08 €		
Immobilisations corporelles (opération d'ordre de transfert entre sections)			042/722	+2 067.08 €
<b>Total</b>		<b>+2 067.08 €</b>		<b>+2 067.08 €</b>

INVESTISSEMENT				
LIBELLE	Dépenses		Recettes	
	Art.	Montant	Art.	Montant
Inst., mat. et outillage technique (opération d'ordre)	040/2315	+2 067.08 €		
Emprunts en euros			1641	+2 067.08 €
<b>Total</b>		<b>+2 067.08 €</b>		<b>+2 067.08 €</b>

Vote à l'unanimité.

## 2- QUESTIONS DIVERSES

### 1/ Travaux/Bâtiments/Voirie

- Réunion du 08/12/2020 :

- Club rural. Visite M. Brunet de l'Adhume. Il conseille l'isolation par l'intérieur et un poêle de 9kw qui sera suffisant une fois la salle isolée.
- Sanitaires-bureau service technique. La démolition de la partie Est du bâtiment a été réalisée. Concernant le système d'assainissement, un technicien est venu pour expliquer les modalités d'installations de la fosse aux agents. Pour l'installation du bungalow, un plan des fondations à prévoir a été transmis aux agents communaux et la pose pourrait avoir lieu dernière semaine de janvier 2021 ou première semaine de février 2021 (à adapter selon les conditions météo).

- Date prochaine réunion.

### 2/ Information/Associations/Culture

- Réunion du 15/12/2020. Préparation du prochain P'tit Journal qui doit sortir en avril 2021.

- Une prochaine réunion sera programmée courant février 2021.

### 3/ Aménagement du territoire/Boisement

- Révision réglementation des boisements. Après relance du Conseil départemental, il nous a été précisé que la commission est en cours de constitution. La première réunion pourrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

- Mail de M. DEAL Michel. Proposition acquisition AN 266 et BO 158 appartenant à la commune.

- Date prochaine réunion. Jeudi 14 janvier 2021 à 19h.

### 4/ Développement Numérique

- Projet AirMax. Un référent a été désigné pour le bas de la commune, il s'agit de M. Nicolas DAOUT. En 6 mois, l'association AuverNet a vu environ dix nouveaux foyers raccordés. Sarah explique qu'il y a des microcoupures à Dassaud, probablement à cause d'une saturation du réseau. Elle demande

également si une subvention est prévue en 2020 pour l'association. M. le Maire explique qu'au lancement du projet, AuverNet avait des problèmes de trésorerie et a donc sollicité la commune pour l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en route du projet sur St-Victor. Lors de l'entretien téléphonique entre la commission et Jérôme Ravel, le 14/09/2020, ce dernier a bien précisé qu'aujourd'hui la situation financière de l'association est pérenne et qu'elle n'a aucunement besoin du soutien financier de la commune. À la demande de Sarah, Marylène va lui transmettre la liste des demandes d'adhésion en attente.

- Date prochaine réunion. Néant.

## **5/ Organismes de regroupement**

- SIEA Rive droite de la Dore. Réunions du 24/11/2020 et 14/12/2020

- Réunion du 24/11/2020. Le règlement du service eau potable a été voté ainsi que l'adhésion aux organismes suivants : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies et France Eau Publique.

- Réunion du 14/12/2020. Les tarifs 2021 ont été votés. Une commission « Tarifs » a été constituée afin de travailler sur le lissage des tarifs des différentes communes adhérentes d'ici 2026.

## **6/ Intercommunalité**

- Mail TDM, service Prévention des déchets - Développement plateformes de broyage de proximité des déchets verts. *A traiter en Commission Travaux.*

- Projet de territoire TDM. Réunion du 11/12/2020 « priorisation des enjeux » annulée et remplacée par un questionnaire (cf. mail du 04/12/2020)

- Date prochaines réunions :

- Bureau communautaire. Jeudi 17 décembre 2020 de 16h à 18h
- Conseil communautaire. Jeudi 17 décembre 2020 à 18h30

## **7/ Divers**

- Courrier de Mme FAURON Gisèle. *Après lecture du courrier à l'assemblée, une réponse sera faite à Mme FAURON.*

- Prochaine réunion de Bureau. Néant.

- Prochain Conseil municipal. Néant

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h55**